**CONTRAT PEDAGOGIQUE EPS 2019 2020 - OBJECTIF = AVOIR TOUS LES MEMES REGLES DU JEU**

**TENUE**

Cheveux attachés, chaussures lacées et serrées, piercing protégés.

Chaussures d’intérieur propres. T-shirt et short ou legging obligatoires (pour pouvoir se changer après l’effort).

Bagues, montres, colliers, bijoux, téléphones, MP3 devront rester dans les sacs.

Il est conseillé de ne pas apporter d’objets de valeur en EPS. Nous ne serons pas responsables en cas de vol ou de dégradation.

Bonnets /casquettes interdits sauf en cas d’activité extérieure par temps froid / chaud.

Chewing-gum et bonbons interdits même en activité extérieure.

Bouteille d’eau / gourde autorisées. Sodas interdits.

*X Une remarque orale sera faite puis en cas de désobéissance une punition spécifique sera à rendre au professeur quand un élève sera pris en train de jouer avec son téléphone ou avec un chewing-gum dans la bouche.*

*X Chaque oubli de tenue sera pris en compte. A partir du 3ème oubli, l’élève sera collé avec une punition à rendre.*

**ANIMATION / DEPLACEMENT**

Se ranger dans la cour à la sonnerie, le cours commence au collège. A la fin du cours, attendre l’enseignant d’EPS à proximité immédiate des vestiaires.

Se déplacer calmement, en rang serré et sur les trottoirs vers les installations. S’arrêter à chaque passage protégé et attendre l’autorisation pour traverser.

Respecter les temps de parole de chacun, utiliser un vocabulaire correct, être attentif aux consignes.

Interdit de jouer avec le matériel, dribbler ou jongler pendant les consignes.

Le passage aux WC et aux vestiaires se fait au début / à la fin du cours. En cas de passage exceptionnel pendant le cours, il faut au préalable en demander l’autorisation au professeur.

*X Une remarque orale sera faite puis en cas de désobéissance une punition spécifique sera à rendre au professeur quand un élève ne respectera pas ces principes.*

**MATERIEL**

Ne pas rentrer dans le local à matériel sans autorisation.

Aider au transport, à la mise en place et au rangement du matériel.

Respecter les consignes d’utilisation du matériel et signaler immédiatement toute dégradation.

*X L’élève qui par un acte volontaire dégrade le matériel mis à disposition devra rembourser l’équivalent de sa dégradation.*

**COMPORTEMENT**

Les élèves disposent de 5 minutes pour se changer calmement dans les vestiaires.

Ne pas utiliser le matériel sans autorisation du professeur.

Tout manque de respect (physique ou verbal) envers autrui sera sanctionné.

*X Les incidents à répétition (bruit et chahut dans les vestiaires, insulte, non respect des consignes, non respect du professeur, comportement violent, bagarre …) seront sanctionnés, selon leur gravité, par une retenue, un rapport voir une exclusion de cours.*

**INAPTITUDES**

Une indisposition passagère peut être signalée par les parents dans le carnet de liaison.

En cas d’inaptitude, un certificat médical précisant l’inaptitude partielle ou totale sera exigé.

Le professeur adaptera son enseignement en fonction des inaptitudes de l’élève.

Une inaptitude de longue durée supérieure à 3 semaines autorise l’élève à rentrer chez lui ou à aller en études à condition d’en avoir fait la demande préalable auprès du professeur d’EPS.

**SIGNATURE DE L’ELEVE : SIGNATURE DES RESPONSABLES :**